

..... LYON

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2009/012975**
n° de gestion : **2008B00994**
n° SIREN : **502 677 651 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 25/06/2009 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.A.Mica société à responsabilité limitée

2 BIS chemin du Tison 69250 Albigny-sur-saone -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification de la forme juridique ou du statut particulier.

Fait à Lyon, le 25/06/2009

Sarl A. A. Mica

Conseil immobilier

Sarl au capital de 2 000 €

Siège social : 2bis, Chemin de Tison
69250 ALBIGNY SUR SAONE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A Catherin

11, Route Nationale 6
69220 Belleville / Saône

Madame, Messieurs,

Conformément à la mission prévue par les articles 223-43 et 224-3 du Code de Commerce, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Mes contrôles, afin de vérifier que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social, ont porté sur le bilan au 30 septembre 2008 ainsi que sur les opérations de l'exercice en cours.

J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession.

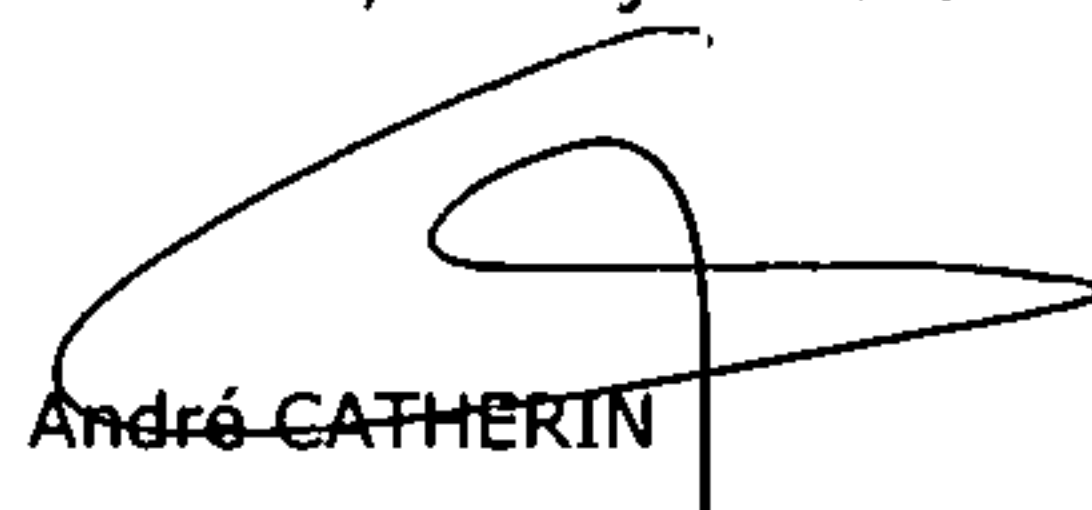
1 - Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et je n'ai pas constaté l'existence d'avantages particuliers au profit de tiers ou d'associés.

2 - la situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- Les capitaux propres à la clôture du bilan sont de 22 268 €.
Ils sont composés du capital social (2 000 €) et du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2008 (20 268 €).
- L'assemblée générale ordinaire du 2 février 2009 a décidé la distribution de 20 000 € de dividendes.
- L'examen de la comptabilité à la date du présent rapport fait état de 72 895 € de produits pour 28 761 € de charges.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Belleville, le 23 juin 2009



André CATHERIN

Commissaire à la transformation